

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
Du 2 mars 2020
N°26**

Date de la convocation :
24/02/2020

Nombre de Membres :

11

Présents :

6

Votants :

5

Le **deux mars deux mil vingt** à vingt heures trente,
Le Comité de Gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous
la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames PIOT, FEVRE, CABANILLAS, GALTIE et LIBERPRÉ

Etaient absents excusés :

Madame MASSON, ANDRÉ, MICHEL, BOUGOUIN et
PERMINGEAT

A été élu(e) secrétaire de séance : Mme CABANILLAS

Compte rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 8 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité et signé.

1) Compte de Gestion

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisé par le Receveur en poste à la trésorerie de Mantes la Jolie et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Comité de Gestion

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2019 établi par Monsieur le Receveur

2) Compte Administratif 2019

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019 puis quitte la séance.

Le Comité de Gestion siégeant sous la présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2019 de la Commune qui présente les résultats suivants :

Section de Fonctionnement :	Bénéfice	7 541,59 euros
Section d'Investissement:	Déficit	684,49 euros

Monsieur le Président rejoint la séance et reprend la présidence.

3) Affectation du résultat

Le Comité de Gestion à l'unanimité

Affecte le résultat au budget primitif 2020 de la façon suivante :

- | | | |
|--|----------------|-------------------------|
| - Excédent de fonctionnement | 7 541,59 euros | |
| - Déficit d'investissement | - 684,49 euros | |
| - Report de fonctionnement R002 | | + 6 857.10 euros |

Questions et informations diverses :

- Le carnaval aura lieu le samedi 25 avril 2020. Il sera organisé exceptionnellement par la section de Jumeauville Loisirs « Fêtes et Animation » étant donné que nous sommes en période d'élections municipales.
- Une liste de fournitures et matériels pour les besoins de l'école va être préparée par les institutrices. Cette liste sera proposée à la future équipe de la Caisse des écoles lors de la préparation du budget.
- Un sondage a été redistribué en janvier dans Jumeauville pour la rentrée scolaire 2020/2021 afin de connaître le futur effectif et de pouvoir assurer le maintien de la 4^{ème} classe. Beaucoup de parents n'ont pas encore répondu.
- Le panier de basket offert à l'école pour Noël rencontre un vif succès.

Monsieur le Maire remercie tous les membres de la Caisse des écoles pour leur investissement pendant les 6 ans du mandat.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h10

Le Président,

Jean-Claude LANGLOIS